

COMMANDE CARTE « GÉNÉRATION #HDF » ET MANUELS SCOLAIRES

Comme chaque année, le Conseil régional accorde aux lycéens **une carte « Génération #HDF »** d'un montant de 100 euros la première année (seconde) et 55 euros les années suivantes (première et terminale). Ces sommes permettent de se procurer les manuels scolaires ou les équipements nécessaires à la scolarité.

Pour les élèves nouveaux entrants, l'inscription passe obligatoirement par le site internet <http://generation.hautsdefrance.fr> ou via l'application mobile dédiée, **début juillet 2026**. Nous ne pouvons que vous conseiller de le faire **au plus vite**.

L'inscription sera ensuite validée par l'établissement scolaire (attention : le lycée sera fermé de mi-juillet à mi-août, donc aucune validation possible durant cette période). Après cette démarche, la carte sera envoyée au domicile dans un délai de deux à trois semaines.

Vous pourrez également **début juillet 2026 passer commande des livres scolaires** sur le site de l'ARBS. **Dernier délai : 15 août 2026.**

Pour les élèves déjà présents au lycée pendant l'année scolaire 2025-2026, l'établissement renouvellera automatiquement la carte. Vous n'êtes sollicités que pour la commande de livres sur le site de l'ARBS.

Dernier délai : 15 août 2026.

Cette carte sera valable pendant toute la durée de la scolarité. **Il faudra donc la conserver précieusement.** Son montant devra être intégralement utilisé chez les commerçants ou les associations partenaires de la Région, avant la date de fin de validité (retrouvez les dates de validité sur votre espace personnel ou sur le site carte génération).

La commande des manuels scolaires passe obligatoirement par le site de l'ARBS : www.ARBS.com Il suffit de suivre les indications et de valider le pack de livres personnalisé et sélectionné par le lycée. Si vous décidez de payer avec la carte « Génération #HDF », il faudra cocher la case correspondant à ce choix.

Il restera alors à charge la cotisation de 6€ et éventuellement un complément à régler en fonction des options choisies. A titre d'information, en dehors de cette carte, d'autres moyens de paiement sont proposés en ligne.

Pour récupérer les manuels scolaires à la rentrée, la carte « Génération #HDF » devra être impérativement présentée aux représentants de l'ARBS.

Pour les retardataires qui commanderaient les livres après le 15 août 2026, les livres seront à récupérer en point relais (frais de livraison) et une procédure sera également à effectuer pour valider le paiement par carte génération (si cela est votre choix).

Dans ce cas, nous vous remercions de bien vouloir contacter Mme FOUQUE au secrétariat des élèves pour vous aider à valider le paiement par carte génération.